

DÉCISIONS de la 8^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 10 avril 2012 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 08.01** Sous-amendement à la proposition Tremblay : que le point « Implantation des tableaux blancs interactifs (TBI) » soit ajouté après le point 6 de l'ordre du jour.
- 08.02** Que le point « Implantation des tableaux blancs interactifs (TBI) » soit ajouté à l'ordre du jour, après le point 6.
- 08.03** Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel qu'amendé:
1. Mot de bienvenue
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption d'un procès-verbal
 4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
 5. Rapport du Comité des statuts / Avis de motion
 6. Négociation locale
 7. Implantation des tableaux blancs interactifs (TBI)
 8. Annexe XXVIII et activités étudiantes
 9. Congrès extraordinaire FAE 2012
 10. Sujets divers

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

- 08.04** Que le procès-verbal de la 7^e Assemblée des personnes déléguées tenue le 13 mars 2012 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 13 avril 2012, étant entendu que dans tel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.



RAPPORT DU COMITÉ DES STATUTS / AVIS DE MOTION

- 08.05** Que l'Assemblée des personnes déléguées reçoive le rapport du Comité des statuts inscrit sous la cote APD.1112.038.
- 08.06** Que l'Assemblée des personnes déléguées approuve la modification apportée par le Comité des statuts à l'article 4.04 afin de changer, à la fin du texte, les mots « Assemblée générale (AG) » par les mots « **Assemblée des unités de négociation (AUN)** ».
- 08.07** Que l'Assemblée des personnes déléguées recommande le rejet des motions 3 et 4 lors de la prochaine Assemblée générale.
- 08.08** De reconsidérer l'ordre du jour de la présente Assemblée des personnes déléguées en inversant les points 8. « Annexe XXVIII » et 9. « Congrès extraordinaire FAE 2012 » pour traiter ce dernier avant.